

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

P. A. LE ROY

La dépopulation de la France

Journal de la société statistique de Paris, tome 31 (1890), p. 359-360

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1890__31__359_0

© Société de statistique de Paris, 1890, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

II.

LA DÉPOPULATION DE LA FRANCE.

Sous ce titre, nous trouvons dans le journal *la Justice* du mardi 12 août 1889, un article qui nous paraît répondre aussi parfaitement qu'on le peut en pareille matière, aux idées quelque peu pessimistes qui ont cours sur ce qu'on appelle la dépopulation de notre pays. Nous le reproduisons d'autant plus volontiers que nous avons nous-même soutenu une thèse semblable dans l'*Économiste français* (1) à l'époque où fut poussé le fameux cri d'alarme de Léonce de Lavergne. T. L.

« Depuis la publication du rapport présenté à l'Académie de médecine par M. Lagneau, tous les journaux sont remplis de lamentations sur la dépopulation de la France.

« Dans « Mon Petit Journal », publié par le *Temps* le 8 août dernier, M. Jules Simon termine ainsi un article navrant : « La France s'en va ! Eh bien, non, la France ne s'en va pas, et quant à moi, je ne vois pas la nécessité d'étaler les misères de la France et particulièrement quand les faits démentent ces paroles désolées. »

(1) Cet article a été reproduit dans le *Journal de la Société de Statistique* (1876, page 263) et il nous paraît opportun d'en signaler un passage :

Après avoir comparé la France qui en 1872 comptait 7,592,853 adultes mâles de 20 à 50 ans pour une population de 36,102,902 habitants. à la Prusse dont les chiffres respectifs étaient, à la même époque, de 4,829,337 et 24.699,817, M. Loua conclut en ces termes : « La France tient, comme on le voit, le premier rang en ce qui concerne les adultes : sur 1,000 habitants elle peut disposer de 210 hommes de 20 à 50 ans, tandis que la Prusse n'en possède que 195. Et comme les chiffres absolus sont plus significatifs que les rapports, il y a lieu d'ajouter que la France compte actuellement 7,660,000 individus en âge de porter les armes, lorsque la Prusse n'en a que 4,900,000. Enfin l'empire allemand tout entier fournirait, dans ces conditions, un effectif de 8,000,000 d'hommes, chiffre très peu supérieur à celui de notre pays. »

« Et, en effet, M. Jules Simon, à la fin de son article, publie un tableau de l'excédent des naissances sur les décès, dans tous les pays de l'Europe, dans la période de 1861 à 1880. Eh bien ! je dis que le choix d'une pareille période comprenant pour la France l'année calamiteuse 1870, où elle a perdu plus de 300,000 reproducteurs, est fâcheux ! M. Jules Simon ne devait-il pas au moins rappeler ces circonstances fatales, et dire l'influence que ces pertes immenses ont eues sur la natalité des années subséquentes ! Mais non ! le pessimisme est à la mode, cette période (1861 à 1880) commence au lendemain de la guerre d'Italie où la France a perdu 100,000 hommes ; puis elle comprend l'année 1870 ! Après une perte aussi considérable de son capital humain, la France était-elle en droit d'espérer des excédents importants de natalité avant l'expiration d'une assez longue période ? Et sans entrer dans l'examen des causes politiques économiques *historiques*, on s'écrie : la France se meurt, la France est morte !

« Mais non, la France ne s'en va pas, puisque vous constatez vous-même que dans cette période fatale qui ne peut être prise pour base de calculs sérieux l'excédent des naissances sur les décès a été encore de 2.3 p. 100.

« Du reste, ainsi que le dit fort bien M. Jules Simon, le sujet est inépuisable ; attendons pour le traiter d'une manière complète que M. le docteur Lagneau ait transformé le mémoire qu'il a présenté à l'Académie de médecine en un petit livre dans lequel il doit exposer le fait, énumérer les causes et rechercher les remèdes.

« Aujourd'hui, je veux à mon tour offrir un chiffre qui pourra consoler beaucoup de bons Français, et leur montrer que la France possède encore une grande vitalité. A cet effet, j'ouvre l'*Annuaire statistique de l'empire allemand* (1), publié en 1889, et je vois à la page 2 qu'en 1885, la population entière de l'Allemagne était de 46,855,704 individus, et, à la page 6, que le nombre des mâles adultes (20 ans et au-dessus) était de 12,435,796, ce qui représente 26.5 p. 100 de la population !

« Consultons maintenant la statistique de la population française, publiée par le ministre du commerce, et nous constaterons qu'à la même date, la population de la France s'élevait à 38,218,803, ce qui constitue pour la France une infériorité de 8,636,901. Poursuivons notre examen, et nous verrons que la population adulte mâle de la France comprend 11,828,363 individus. Ainsi la France, avec une population de 38,000,000 d'individus seulement, n'a que 607,341 adultes de moins que l'Allemagne, bien que cette dernière compte, comme nous venons de le voir, environ 47 millions d'habitants, soit à peu près 9 millions de plus que la France.

« De ces chiffres, il résulte qu'en France la proportion des adultes (c'est-à-dire de la force vive d'une nation) vis-à-vis de la population totale est de 30.98 p. 100, et qu'en Allemagne cette même population n'est que de 26.50 p. 100 ! Différence en faveur de la France 5.5 p. 100 !

« Laissons parler les chiffres et n'ajoutons rien qui puisse affaiblir leur éloquence.

« P. A. LE ROY. »

(1) *Statistisches Jahrbuch für das Deutsche Reich*, chez Puttkammer et Muhlbrecht, à Berlin.